

*Secret professionnel et terrorisme : Ecolo freine des 4 fers Le texte de loi, controversé, a déjà été recalé deux fois par le Conseil d'Etat. Il obligeait les institutions de sécurité sociale (et donc plus seulement les CPAS comme initialement mais aussi l'Onem, les services de pension, les mutuelles...) à ...*

Secret professionnel et terrorisme : Ecolo freine des 4 fers

Le texte de loi, controversé, a déjà été recalé deux fois par le Conseil d'Etat. Il obligeait les institutions de sécurité sociale (et donc plus seulement les CPAS comme initialement mais aussi l'Onem, les services de pension, les mutuelles...) à rapporter de manière active les indices relatifs à l'existence d'une infraction terroriste au procureur du Roi. La majorité veut voter les textes en Commission lutte contre le terrorisme vendredi matin. Mais les textes n'avaient pas encore été remis aux députés jeudi en fin d'après-midi. "C'est extrêmement problématique, s'insurge Gilles Vanden Burre (Ecolo), vice-président de la Commission. C'est un texte fondamental en termes de choix de société et qui peut briser la confiance envers les services concernés", dénonce le député, qui n'accepte pas cette précipitation : "Nous demanderons que les amendements soient envoyés au Conseil d'Etat", dit-il.

Fourny (CDH) agacé par les propos de Jeholet (MR)

Le chef de groupe CDH au parlement wallon, Dimitri Fourny, n'a pas apprécié les propos tenus par son homologue du MR, Pierre-Yves Jeholet, jeudi dans "La Libre". Ce dernier accusait le PS et le CDH d'hypocrisie dans le dossier Publifin. "C'est vide, à l'image de la politique menée par le gouvernement fédéral qui se fait trop souvent au détriment de la Wallonie", lui rétorque Dimitri Fourny. Lequel rappelle que dans l'affaire Publifin, c'est le CDH qui a été "à l'initiative d'un amendement mettant fin au versement des sommes exorbitantes dans le cadre des comités de secteur de Publifin". Rappelons quand même que, ce jour-là, une proposition soumise par le MR et Ecolo a été rejetée par la majorité PS-CDH qui est ensuite venue avec son texte.

Armand De Decker en congé

Le bourgmestre MR d'Uccle, au centre de l'affaire du Kazakhgate, s'est à nouveau mis en congé de ses fonctions locales, apprenait la RTBF hier. Ce congé devrait durer un mois. Durant son absence, c'est l'échevin MR Marc Cools qui assurera l'intérim. Comme il l'avait fait à la fin 2016 où Armand De Decker s'était déjà absenté pour raisons de santé.

Un statut d'asile accordé à 15 478 réfugiés en 2016

Le Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA) a accordé un statut d'asile à 15 478 personnes en 2016, soit à un peu plus de la moitié du nombre total des demandeurs d'asile dont la demande a fait l'objet d'une décision (27 678), selon les chiffres publiés jeudi. Soit un "taux de protection de 57,7 %".